

**COMMISSION CONSULTATIVE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AERODROME DE LOGNES-EMERAINVILLE**



**Procès-Verbal**

**Réunion du mercredi 12 décembre 2016**

**Participaient à la séance :**

M. BRANLY	Sous-Préfet de Torcy Président
M. MESBAH	Sous-Préfecture de Torcy
M. COUSINIER	DDT 77
M. BOUNIOL	DSAC Nord Délégué Régional IDF
Mme BAYSSET	DSAC Nord

**Représentants des professions aéronautiques :**

M. MAZURKIEWICZ	Groupe ADP – Directeur de Paris-Le Bourget et des aérodromes d'aviation générale
Mme GRAVIER	Groupe ADP – Relations territoriales
M. BARRAU	Président du GALE
M. BUY	Rotor Club Formation
M. LAMAGNERE	Président AC Guillaumet

**Représentants des collectivités locales :**

M. YUSTE	Maire de Lognes
M. SANCHEZ	Mairie de Noisiel

**Représentants des associations :**

M. TROMBETTA	Président VMEM
--------------	----------------

La séance de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Lognes-Emerainville s'est tenue le lundi 12 décembre à la sous-préfecture de Torcy sous la présidence de M. Gérard Branly, sous-préfet de Torcy.

M. le Président, après vérification du quorum, ouvre la réunion de la Commission en souhaitant la bienvenue aux participants.

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2015**

Le procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité sans observation particulière.

### **2. Bilan d'activité de la plate-forme**

➤ M. Mazurkiewicz, Directeur du Bourget et des aérodromes d'aviation générale d'Aéroports de Paris, souligne les éléments suivants :

- une baisse régulière depuis 3 ans du trafic mensuel avec une asymptote désormais plus proche des 8 000 que des 10 000 mouvements pour les mois de plus fort trafic.

- un trafic annuel 2015 (tous aéronefs confondus) en baisse de 7,1 % (-5 728 mouvements) qui atteint 74 839 mouvements. Cette baisse affecte particulièrement la partie avions (-7,4 %).

- les 9 premiers mois de 2016 confirment la tendance baissière du trafic avec une baisse de -11,8 %, tous aéronefs confondus, par rapport à la même période de 2015. Cette baisse affecte aussi bien la partie avions (-11,8 %) que la partie hélicoptères (-12,2 %)

- La répartition des mouvements reste inchangée par rapport aux années précédentes avec près de 50 % de tours de pistes, 25 % de vols locaux qui sont essentiellement des vols d'entraînement à la navigation, et 25 % de vols de voyage.

L'aérodrome de Lognes-Emerainville demeure un terrain pour avions basés avec plus de 96 % de basés.

➤ Au terme de la présentation, M. le Président ouvre le débat aux questions ou observations des membres de la Commission :

• M. Trombetta (VMEM) fait observer qu'en dépit d'une baisse du trafic, subsistent des pointes d'activités les jours de beau temps.

• M. Sanchez (mairie de Noisiel), compte tenu de la baisse du trafic, demande si la fermeture de la plate-forme est envisagée par Aéroports de Paris.

M. Mazurkiewicz (Groupe ADP) indique que ce sujet n'est pas à l'ordre du jour.

• M. Trombetta (VMEM) évoque le passage de la Royal Air Force particulièrement bruyant au-dessus des lotissements.

M. Bouniol (DSAC Nord) indique qu'il doit s'agir d'hélicoptères en direction de la base militaire de Villacoublay utilisant l'espace aérien dit de classe G, à basse hauteur, sans obligation de contact, et qui ne sont pas forcément sensibilisés aux règles en matière de survol d'agglomérations.

### 3. Point sur l'avancement du Plan d'Exposition au Bruit

M. le Président s'enquiert de l'état d'avancement du projet de PEB et de son calendrier compte tenu des échéances électorales de 2017.

M. Bouniol (DSAC Nord) précise que le service de la DGAC a terminé ses travaux de définition des périmètres du PEB et est en attente des travaux des Directions Départementales du Territoire (DDT) concernées pour la partie urbanisme.

M. Cousinier (DDT 77) précise les travaux actuellement en cours : analyse des impacts urbanistiques du PEB en fonction des valeurs de courbes de bruit et dénombrement des populations impactées dans les différentes zones du PEB. Les travaux des DDT pourront être remis à la DGAC courant février 2017.

Il est convenu que l'avant-projet de PEB sera soumis à consultation de la CCE début juillet 2017, après les échéances politiques nationales.

M. Bouniol (DSAC Nord), à la demande de M. le Président, mentionne les grandes étapes de la procédure de révision du PEB :

- première consultation de la CCE, en juillet 2017, pour définir les limites des zones B et C du PEB ;
- puis deuxième consultation de la CCE, après avis des collectivités concernées, sur la proposition de révision du PEB.
- enfin ouverture d'une enquête publique.

M. le Président rappelle donc le calendrier prévisible : 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet pour la première consultation de la CCE et fin d'année 2017 pour la deuxième.

### 4. Questions diverses

- Suppression du Point de Passage Frontalier (PPF)

M. Barrau (président du GALE) déplore la suppression du PPF, point de passage frontalier, de l'aérodrome de Lognes. Désormais, les étrangers, essentiellement des Anglais et des Suisses, qui utilisent l'aérodrome de Lognes pour venir en France doivent passer par Le Touquet ou Troyes pour procéder aux opérations de douane. Pour M. Barrau, cette suppression du PPF est une décision très grave qui va tarir le trafic en provenance de l'Angleterre ou de la Suisse.

Opinion que partage M. Yuste (maire de Lognes) qui dénonce également la suppression du PPF. L'aérodrome de Lognes est un atout indispensable au développement économique du territoire de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne forte de 220 000 habitants. La suppression du PPF est une perte d'attractivité pour le commerce d'affaires venant de Grande-Bretagne ou de Suisse.

- Les mesures anti-pollution

M. Trombetta (VMEM) demande si l'aérodrome de Lognes a pris pendant les pics de pollution des mesures à l'instar de ce qui se fait pour le transport automobile.

M. Bouniol (DSAC Nord) répond positivement : des mesures ont été prises pour interdire les activités aériennes les plus polluantes : sur les grands aéroports, interdiction des essais moteurs, et sur les terrains d'aviation générale, suppression des activités de tours de piste à l'exception de ceux dispensés dans le cadre d'une formation par un organisme déclaré.

\* \*  
\*

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance après avoir remercié l'ensemble des membres de la Commission de leur participation.

Le président,  
Sous-préfet de Torcy



Gérard BRANLY